

Archives des Ursulines
COMMUNAUTE DES URSULINES DE BAZAS

Archives des Ursulines de l'Union Romaine
France-Belgique-Espagne

Communauté de Bazas
1787-1935

BAZAS 1B3-2S

Victoire MAIGNAN-WATSON, Sœur Christiane-Marie VUILLIER

Juin 2025

INTRODUCTION

Identification

Intitulé

Fonds d'archives de la communauté des Ursulines de Bazas

Dates extrêmes

1787-1935

Niveau de description

Dossier et pièce.

Importance matérielle

0,2 ml

Contexte

Biographie du producteur

L'Ordre de Sainte-Ursule, plus connu sous le nom des Ursulines, naît à Brescia, en Italie en 1540, non sous forme d'un ordre tel que l'on connaît aujourd'hui mais d'une Compagnie. C'est l'œuvre de sainte Angèle qui se concrétise : fonder la Compagnie de Sainte-Ursule pour permettre à des jeunes vierges de se consacrer pleinement au Christ tout en restant dans le monde. Peu à peu, la Compagnie se développe et arrive en France à la fin du XVI^e siècle avec Françoise de Bermond à L'Isle-sur-la-Sorgue, dans le Comtat Venaissin. Avec l'influence du Concile de Trente et d'autres personnalités, la Compagnie prend la forme d'un ordre monastique en adoptant la règle de saint Augustin au début du XVII^e siècle. L'ordre est florissant puisque de nombreux monastères avec des pensionnats et externats qui leur sont attachés afin d'instruire les filles, sont fondés.

La communauté des ursulines de Bazas est fondée une première fois en 1632 par Françoise de Cazères (fondatrice de la Maison de Bordeaux). La première supérieure est Mère Jeanne Françoise de Lansac de la Roque Taillade (elle décède en 1641). La communauté comptait au départ six professes et trois novices.

La première église de la Maison est bâtie en 1640. En 1655, les religieuses de Port-Royal font donation d'une propriété à la communauté.

En 1792, la communauté est supprimée et se disperse et le couvent est alors nationalisé et revendu par la commune. La communauté était alors composée de douze choristes et cinq converses.

En 1807, une ancienne élève, Sœur Saint Joseph Salviat, également novice au moment de la Révolution, parvient à reconstituer une nouvelle communauté.

En 1900, la communauté fait partie des premières communautés à rejoindre l'Union Romaine des Ursulines. En 1804, la Maison de Bazas se prépare à l'expulsion et reçoivent en attendant des ursulines de Bordeaux, déjà expulsées, et de Beaugency.

Des pourparlers pour investir la villa de Las Carreras à Bilbao, en Espagne, ont lieu entre 1904 et 1906. Comme l'expulsion ne vient pas, on propose de conserver la réservation de cette propriété pour loger éventuellement d'autres sœurs de l'Union Romaine expulsées ou en menace imminente.

En 1910, l'école ferme. La même année, la communauté entre en grief contre l'Union Romaine, mécontente du « contrat » entre la communauté et l'Union. Les sœurs demandent à en sortir. Le diaire reste silencieux jusqu'en 1929.

La communauté ferme en 1932, faute de nouvelles recrues et à cause de l'âge avancé des sœurs.

Histoire de la conservation et modalités d'entrée

Le fonds est conservé au provincialat de la province du Sud avant d'être transféré à Beaugency au début du XXIe siècle.

Contenu et structure

Présentation du contenu

Fonds lacunaire.

Accroissements

Le fonds est considéré clos.

Mode de classement

Le fonds suit le cadre de classement mis à jour par la Province France Belgique Espagne. Il a été décidé de simplifier les anciennes cotations basées sur le cadre de classement de l'Abbé Molette, dans la politique d'uniformisation des classements des fonds d'archives de la province.

Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès

Les archives des Ursulines sont privées mais il a été décidé de les ouvrir au plus grand monde. Les règles de communicabilité se basent donc sur la législation publique. Les documents d'avant 1972 sont librement communicables. Pour les documents d'après 1972, ils sont librement communicables s'ils ne contiennent pas de données à caractère personnel concernant des religieuses encore vivantes ou décédées depuis moins de 25 ans. Toutefois, les ursulines restant propriétaires de leurs archives, peuvent refuser l'accès selon les circonstances et les demandes, privilégiant la sécurité matérielle des fonds.

Conditions de reproduction

La reproduction d'un document d'archives est libre dans la mesure où le document est librement communicable et sans aucune donnée personnelle ou sensible. Mais elle peut donner lieu à une rétribution si elle engage des coûts pour le service : frais d'envoi, photocopies.

Langue et écriture

Français.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

Présence de photographies et DVD.

Instrument de recherche

Répertoire méthodique détaillé.

Sources complémentaires

Archives de la Maison Généralice des Ursulines de l'Union Romaine

Fonds de la Province France Sud Espagne (FSE 1H-12H)

Fonds de la Province France Nord Belgique (FNB 1H-12H)

Fonds de la Province France Ouest (FO 1H-12H)

Fonds des communautés françaises et belges des Ursulines de l'Union Romaine.

Fonds de la formation des Ursulines françaises (1K-2K-3K)

Bibliographie

- Mère Marie de Chantal Gueudré, Histoire de l'Ordre des Ursulines en France (3 vol.), Paris, 1958-1963.
- Sœur Marie Bénédicte RIO, *Histoire et spiritualité des Ursulines*, Rome, 1989-1990.

SOMMAIRE

BAZAS 1B3-2B8	Archives antérieures à la Révolution française
BAZAS 1C	L'exil après les lois de spoliation de 1905
BAZAS 2F	Relations avec les autorités civiles nationales.
BAZAS 1I-3I	Administration locale
BAZAS 2J	Personnel.
BAZAS 2Q	Temporel.
BAZAS 1S-2S	Objets, souvenirs.

REPERTOIRE METHODIQUE DETAILLE

Série B : Archives antérieures à la fondation de l'Union Romaine

1787-1926

BAZAS 1B Archives antérieures à la Révolution française

1787

BAZAS 1B3 Temporel : Acte pour la gestion d'un terrain à clôturer (copie).

1787

BAZAS 2B Archives postérieures à la Révolution française

1819-1926

BAZAS 2B1 Relations avec les autorités ecclésiastiques : correspondances avec l'archevêché de Bordeaux et le Supérieur de la communauté (registre des lettres).

1808-1884

BAZAS 2B2 Relations avec les autorités civiles : autorisations du gouvernement, correspondance avec la sous-préfecture de Bazas, la municipalité, le département de la Gironde, la préfecture de la Gironde, le ministère de l'Instruction publique et des cultes.

1819-1879

BAZAS 2B3/1-3 Temporel :

1819-1908

BAZAS 2B3/1 Gestion de la propriété : actes notariés, concession du cimetière, affaires administratives de biens temporels.

1819-1908

BAZAS 2B3/2 Travaux et aménagements : gestion de l'eau courante ; restauration du couvent : devis, factures, mémoires.

1860-1882

BAZAS 2B3/3 Comptabilité : suivi des dépenses des bâtiments de la communauté, exercice.

1887

BAZAS 2B4 Personnel. – Vœux : actes individuels, extraits des actes d'états-civils des naissances des sœurs ; registres des vœures et professions ; obédiences : registre, lettres de l'évêque ; notices nécrologiques, héritage de Sœur Vigneau : correspondance, acte.

1826-1932

BAZAS 2B7 Exercice de l'activité principale : correspondance avec l'inspection académique pour l'Asile et l'école.

1840-1899

BAZAS 2B8 Vie de la communauté. – conseils de communauté, élections de la supérieure : procès-verbaux ; extrait de diarium.

1827-1926

Série C : L'exil après les lois de spoliation de 1904

1902-1912

BAZAS 1C Expulsion de la communauté : inventaire et avis financier (d'après loi 1901) avis d'expulsion, arrêté d'autorisation de conserver un logement dans les anciens locaux de la communauté, manifeste en faveur des ursulines ; prospection d'un lieu d'exil en Espagne (proche Guernica ou Bilbao)

1902-1912

Série F : Relations avec les autorités civiles.

1902-1911

BAZAS 3F Niveau local ; Département : autorisation d'établir un pensionnat (accompagnée d'un plan) ; sous-préfecture et municipalité : demandes de documents dans le cadre de vérification d'existence légale de la communauté.

1902-1911

Série I : Administration locale.

1904-1935

BAZAS 1I Gouvernance de la communauté : Registre des procès-verbaux du conseil local.

1904-1932

BAZAS 2I Relations avec le Généralat et les provinces de l'Union Romaine : Actes du provincialat du Sud de la France et du Généralat, lettre circulaire à l'adresse de toutes les communautés des provinces de l'Est et de l'Ouest de la France proposant une liste d'ouvrages pour l'enseignement.

1906-1929

BAZAS 3I/1-2 Vie de la communauté.

v.1900-1935

BAZAS 3I/1 Historiques¹

v.1900-1925

BAZAS 3I/2 Fermeture : correspondance.

1930-1935

Série J : Personnel (population de la communauté)

1931

BAZAS 2J Listes et emplois des sœurs : registre de 1904 à 1931.

1931

¹ Les diaires sont en BAZAS 2B8

Série Q : Temporel.

1910-1913

BAZAS 2Q Gestion de la propriété : Bail à loyer de l'immeuble rue de Pontac.

1910-1913

Série S : Objets et souvenirs.

1899-1926

BAZAS 1S Renseignement à caractère archivistique : Copies de documents d'archives concernant la communauté venant de Rome.

v.1899-1926

BAZAS 2S Iconographie : deux cartes postales de la ville.

1^{er} quart XXe siècle.